

Edito

Bravo la Mairie

Le processus de communication est bien là. Notre exécutif l'a compris et, entouré de spécialistes, a donné aux habitants de la commune une information circonstanciée sur le projet TCOB (Tram-Cornavin-Onex-Bernex) par l'entremise des différents organisateurs du projet, soit les autorités cantonales, les TPG et chefs de projets. La présentation au



demeurant fort bien préparée a amené les citoyens à comprendre l'enjeu de ce grand projet pour le futur proche de nos cités.

L'objectif avoué est bien de réduire drastiquement la circulation au centre de la ville et de rendre attrayants les services des TPG, sans quoi la ville étouffera. Selon les conférenciers cela n'ira pas sans de gros dérangements de circulation sur tout le tronçon suivant le programme jusqu'en 2011.

Tout a été expliqué en détail, on a pu comprendre facilement l'enjeu de ce projet. Il sera mis à disposition des usagers du matériel rapide et moderne qui emportera les passagers au centre ville, ensuite de quoi on pourra s'exclamer : « le rêve » !

A fin avril la population, les élus et les représentants de diverses sociétés et associations ont été invités à donner leur avis sur l'aménagement de la partie historique du village. Il y avait une participation nombreuse ce matin d'avril, près de 80 personnes ont répondu présent.

Il s'agissait alors, par petits groupes, de donner son avis sur cinq emplacements de la place du village et sur la vision que nous avons du futur.

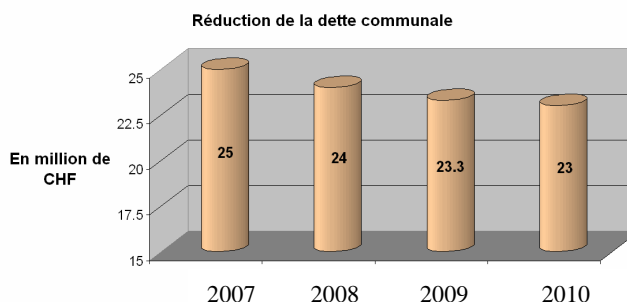
Beaucoup de suggestion ont été apportées toutes plus intéressantes et originales. Je relève un seul bémol, celui de la focalisation, d'une petite partie de participants, sur le problème du parking. Cela a enlevé un peu de l'intérêt au débat, nous avons eu moins de temps à consacrer sur les cinq projets concrets proposés.

Bravo à notre exécutif qui est ouvert au dialogue. Il est de reconnaissance notoire que tout projet qui a l'aval des citoyens est de loin mieux pris en compte et accepté.

Maurice Battiaz

Président du groupe PDC

Quelques signes encourageants de nos finances



Les finances de notre Commune traversaient une période très difficile depuis quelques

années. Pourtant, deux signes encourageants ont été observés dernièrement :

Premièrement, l'exercice 2008 a été bouclé avec un excédent de 1.3 mio.

Deuxièmement, le Conseil administratif a pris la décision de rembourser nos dettes pour un montant total de 1 mio, étalé sur 2009 et 2010.

Le premier est franchement un soulagement tant attendu. Il correspond à un rattrapage des rentrées fiscales dû à l'arrivée d'un nombre considérable de nouveaux habitants sur la Commune au cours de ces 3 dernières années. Il faut également saluer au passage les efforts constants et soutenus que la Mairie mène, en appliquant une politique de rigueur en matière de dépenses.

Le deuxième reflète la volonté politique d'assainir l'état des finances de notre commune. Il faut rappeler que le niveau des dettes de Confignon se trouve parmi les plus élevés des communes genevoises.

Réduire nos dettes, c'est nous créer de bonnes conditions pour faire face aux projets de développement importants dans les années à venir.

Réduire nos dettes, c'est aussi ne pas vouloir laisser aux générations futures un héritage trop lourd à supporter, qui risquerait de compromettre leurs choix pour leur propre avenir. Cette action s'inscrit donc parfaitement dans l'optique du développement durable, qui est défini comme la base de toute action politique de cette législature.

Dans son programme politique lors de la campagne électorale de 2007, le groupe PDC a défendu la réduction des dettes de notre commune comme un des objectifs principaux. Il ne peut que se réjouir de cette nouvelle et y apporte totalement son soutien.

Dinh Manh Uong
Conseiller administratif PDC

Aménagement de la place du village

Voilà bien des années que nous parlons de l'aménagement de la place du village ou centre historique de Confignon. Située devant l'Église, cette place historique est destinée à accueillir la population de Confignon lors des manifestations communales, depuis les offices religieux jusqu'aux fêtes des écoles, 1^{er} août et autres commémorations. Naturellement, des commerces se sont installés au rez des immeubles construits dans les années 60.



Avec la démocratisation de l'automobile, cette place a été de plus en plus utilisée par les habitants de ces immeubles qui n'ont pas de garage souterrain ou en surface. Aujourd'hui, nous constatons qu'elle est aussi utilisée par des véhicules ventouses et des pendulaires qui prennent le bus pour aller travailler en ville. Souhaitant libérer ces espaces publics, la municipalité butte sur le problème de trouver une place pour ces automobiles. On ne peut pas aménager une place pour les piétons en conservant ces voitures. Oui, mais on ne peut pas les supprimer sans trouver un emplacement pour les habitants du centre du village et pour les usagers des commerces. Oui mais la commune ne peut pas financer un parking pour quelques privés, etc...

Pour sortir de l'impasse, la Fondation du Logement, organisme de droit public sous tutelle de la commune, a décidé de construire un parking semi enterré sur sa parcelle au chemin des Hutins. Il est en effet logique que le propriétaire des immeubles propose cette

commodité qui n'était pas de mode lors de la conception de ce parc immobilier. Ce parking offre l'avantage d'être situé au cœur des habitations, sa couverture végétalisée permet une bonne intégration sans consommer d'espace vert en minimisant les nuisances. En réorganisant la circulation dans le quartier, il est possible de détourner une partie des véhicules qui sont, à ce jour, obligés de passer devant l'Église pour accéder au chemin des Hutins qui est en sens unique.

Mais voilà, la Fondation du Logement est bien obligée de rentabiliser son investissement (environ 3,5 MCHF) en louant ces places, ce qui déplaît forcément à une partie des riverains qui peuvent utiliser gratuitement l'espace public pour leurs usages personnels. On veut bien une belle place du village, mais on veut garder nos privilèges.

La municipalité a organisé une table ronde publique le 25 avril 2009 pour définir les souhaits de la population de Confignon. Bien entendu, une majorité des riverains du chemin des Hutins s'est présentée à cette manifestation afin de combattre le projet de construction du parking en niant son utilité, allant jusqu'à proposer à la municipalité d'en construire un sous la maison Briefer, style parking St Antoine, avec accès depuis la route de Soral et ascenseurs débouchant derrière l'Auberge Communale. Cet utopique projet coûterait plusieurs dizaines de millions aux contribuables de Confignon et serait trop loin des commerces et des habitations pour présenter un quelconque intérêt.

Le projet de la Fondation du Logement ne coûte pas un sou à la municipalité et lui donne les coudées franches pour organiser une place du village conviviale, préserver des places de stationnements à durées limitées pour les commerces et de redonner au parvis de l'Église sa fonction première qui est le regroupement des Confignonais.

L'ensemble des participants à la table ronde approuve la suppression des voitures dans la chambre d'arbre devant la Coop pour autant qu'on puisse aménager des places à proximité et augmenter les surfaces pour les terrasses des commerces. Un aménagement dédié à la promenade et aux rencontres sur le Carré Berthet, face à l'Auberge Communale avec massifs, bancs et bassins semble faire

l'unanimité, ainsi que la transformation du pré derrière l'Auberge Communale en place de jeux et de rencontres. Cet espace libre, propriété de la commune, est très agréable car très calme, avec une vue magnifique sur la plaine de l'Aire et sur le Salève.

Le PDC soutient pleinement cette démarche, aussi bien au sein de la fondation du logement et des différentes commissions concernées, (Aménagement, Sécurité, Sociale) et au conseil administratif. Nous voulons que les Confignonais puissent jouir d'une place du village digne de ce nom, avec des commerces



dynamiques, une circulation réduite et sécurisée pour les piétons et les enfants se rendant à l'école Jolien, sans entraver les accès aux habitants du chemin des Hutins.

Nous sommes partisans d'une équité de traitement pour les habitants de la commune : si nous imposons aux nouvelles constructions un certain nombre de garages, nous devons le faire aussi pour les anciennes lorsque nous en avons l'opportunité. Nous libérons ainsi les espaces publics.

Cette politique a été initiée lors de la législature précédente et continue d'être menée par nos représentants jusqu'à l'aboutissement de ce grand projet qui complète si bien la mairie, la restauration de la maison Briefer et les travaux de rénovation des immeubles de la place de l'Église entrepris par la Fondation du Logement.

Pour une place Du village vivante et Conviviale.

Pour le groupe d'élus PDC – **Daniel Blondin**

Des nouvelles du Conseil municipal

Notre section est particulièrement fière de vous annoncer que M. Daniel Blondin a accédé à la présidence du Conseil Municipal le 1^{er} juin 2009.



Daniel Blondin, ingénieur EPFL de formation, a été le fidèle secrétaire de notre section depuis 1999. Conseiller municipal depuis 6 ans, il est membre de la commission de l'aménagement, des constructions et des équipements, de la commission de la durabilité, environnement et énergie, de la commission ad hoc Cherpines et des fondations d'intérêt communal des institutions pour le logement et du centre intercommunal de la voirie (CIV). Il participe depuis trois ans au bureau du Conseil municipal successivement en tant que membre, secrétaire puis vice-président et c'est tout naturellement que notre section l'a présenté pour la présidence car nous savons pouvoir compter sur sa ténacité, ses compétences et le sérieux du suivi qu'il montre dans les différentes commissions où il siège et à son avis éclairé lors de nos caucus et stamms.

Notre section lui souhaite le meilleur dans sa nouvelle fonction.

Le groupe PDC de Confignon

Le PDC ça m'intéresse

Vous avez envie d'exprimer vos idées, opinions ou simplement être informé (e) de nos activités :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

Envoyer ce coupon à :

Maurice Battiaz,

36, Chemin Sur le Beau-1232 Confignon

ou par E-Mail à

m_battiaz@geneva-link.ch

Si vous souhaitez soutenir notre journal :

Banque Raiffeisen Genève – Rhône. 1233 Bernex

Compte Postal : 12 -359 - 3

Association Démocrate Chrétienne de Confignon

IBAN : CH79 8018 1000 0006 4346 0



*Le Groupe PDC
de Confignon*



vous souhaite de bonnes vacances d'été ensoleillées.

Editeur responsable M. Battiaz

www.pdc-ge.ch